

Dyslexie : le scandale de l'API en fait découvrir trois autres

L'Alphabet Phonétique International (API), utilise par exemple

- la lettre y pour indiquer le son u,
- la lettre u pour le son ou,
- la lettre e pour le son é,
- une espèce de z pour le son j,
- plus maintes lettres incongrues arrivées là pour créer la confusion. *Au total, sur la quarantaine de lettres utilisée pour indiquer les sons constitutifs normaux de la langue française, on en trouve péniblement une quinzaine seulement dont l'usage soit conforme à nos habitudes !*

Vers 1980, sans crier gare, des méthodes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture se sont mises à **surajouter ces inventions de professeurs Nimbus** à l'apprentissage classique et élémentaire de notre langue

Suite à cette aberration pédagogique, l'orthophoniste suisse David Guignard, dénonce les dégâts qu'il constate en publiant en 2001 un livre intitulé : « **Dyslexie : le scandale du y** ».

Douze ans après sa parution, ce livre n'a toujours reçu aucun écho : ni chez les fédérations de parents d'élèves, ni dans les médias, ni chez les syndicats d'enseignants

A comparer par exemple avec le battage fait actuellement autour du livre « Tango a deux papas : et pourquoi pas ? »

En janvier 2006, David Guignard alerte le ministre Gilles de Robien :

« Intrigué par cette épidémie spectaculaire (de dyslexie), je me perdais en conjectures sur ses causes, lorsque mon regard s'est posé sur une fiche scolaire qu'un de ces bambins m'avait apportée. **On y lisait l'énoncé suivant : J'entends /y/ et j'écris u...** ! Pas la peine de chercher plus loin : la réponse était là, évidente, éclatante de simplicité, soulignée encore par la couleur rouge du signe /y/ »

Aucune retombée concrète de cette lettre ouverte.

Par ailleurs, sans avoir connaissance de la démarche

de David Guignard, j'ai personnellement envoyé un an plus tard au même ministre une lettre ouverte réclamant « l'interdiction de l'API pour nos écoles, lycées, collèges », dont le contenu est repris dans un tract d'une page avec le même intitulé.

Dans ce tract, en plus de sa contribution criminelle au handicap de la dyslexie, l'API est accusé d'être le principal responsable de la dégradation de la qualité de la prononciation du français. Ceci est dû au fait que l'inventaire des sons qu'il prend en compte n'a même pas été fait correctement.

En fait, les diverses résistances rencontrées dans le cadre de l'opération Ortographe prouvent que la vraie raison de cette adoption incongrue de l'API c'est de faire barrage à l'indispensable modernisation de notre orthographe. La vraie réforme de l'orthographe nécessite absolument une actualisation préalable **la plus judicieuse possible** de notre alphabet. Etant contraire à cette règle, l'écriture phonétique du français faite au moyen de l'API condamne les français à un interminable cafouillage scolaire, ce qui garantit durablement les choux gras de notre grande industrie de l'échec scolaire

En fin de compte, le scandale dénoncé par David Guignard en fait découvrir trois autres :

- le fait que **les décideurs du Mammouth** aient pu être assez pervers pour faire entrer dans les faits cette utilisation de l'API

- le fait que **les médias, les appareils des fédérations de parents d'élèves et ceux des syndicats d'enseignants** aient été les complices de cette décision contraire à la fois au plus élémentaire bon sens et à l'intérêt général

- le fait que **les appareils politiques** et les gouvernements successifs s'entendent secrètement avec ces responsables et ces organismes pour une stratégie visant à entretenir l'ignorance populaire et à leur garantir ainsi la possession du pouvoir

Ortograf-fr, F-25500-Montlebon sites: 1°) blog mediapart louis rougnon glasson 2°) ortograf nouvelobs 3°) ortograf chez free tél: +(33)(0)3 81 67 43 64 louis.rougnon-glasson(à)laposte.net